

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
JURA

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
11	11	10

Date d'affichage
01/06/2026

Date de la convocation
18/05/2026

OBJET de la
DELIBERATION

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LA BARRE

Séance du 26 MAI 2026

L'an deux mil **deux mil vingt six**, le **vingt six mai** à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Frédéric PAILLARD, Maire

Présents : Claude BAYLE, Sylvie BAYLE, Vincent MARAUX, Rudy MASRABAYE, Frédéric PAILLARD, Lydia PARGUEY, Alice ROBERT, Maryse SICLET, Fabienne TATIN FROUX, Jérémy ZANOTTI.

Absent excusé : Sylvain LHOMME.

Secrétaire : Sylvie BAYLE

ACQUISITION MUTUALISEE NETTOYEUR HAUTE PRESSION

Vu la sollicitation du Maire de la commune de Malange, employant le même agent technique, pour l'achat d'un nettoyeur haute pression mutualisé (comme cela s'est fait pour le matériel informatique).

Vu la volonté de la commune de La Barre de s'équiper de ce type de matériel,

Considérant les devis proposés,

Après échange sur les besoins et les tarifs de cet équipement, le conseil municipal, par 10 voix pour :

- émet un avis favorable pour l'acquisition mutualisée d'un nettoyeur haute pression,
- fixe les conditions, à savoir : utilisation uniquement par l'agent communal, prise en charge de l'entretien et des réparations à hauteur de 50% par commune, rachat par une des deux communes en cas de départ de l'agent avec application d'une vétusté.
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention de la commune de Malange si cette dernière accepte les conditions fixées par les élus de La Barre.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le/La secrétaire
Sylvie BAYLE

Le Maire
Frédéric PAILLARD



